

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 9 février 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 5, 6 et 7 février 2018

**2018 DEVE 41** Signature de la Charte Main Verte par « l'Assemblée des Délégués des Comités de Résidents de la Cité Universitaire » pour la gestion du jardin partagé situé au sein du parc de la Cité Internationale Universitaire de Paris 17, boulevard Jourdan (14e).

**Mme Pénélope KOMITES, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris en date du 23 janvier 2018, par lequel Madame la Maire de Paris fait part de la demande de signature de la charte Main Verte par « l'Assemblée des Délégués des Comités de Résidents de la Cité Universitaire » pour la gestion du jardin partagé situé au sein du parc de la Cité Internationale Universitaire de Paris 17, boulevard Jourdan paris (14<sup>ème</sup>) ;

Vu l'avis du Conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement en date du 22 janvier 2018 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Il est pris acte de l'autorisation de la signature de la charte Main Verte par « l'Assemblée des Délégués des Comités de Résidents de la Cité Universitaire » pour la gestion du jardin partagé situé au sein du parc de la Cité Internationale Universitaire de Paris 17, boulevard Jourdan (14<sup>e</sup>).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**